

**Suma Acisan D5.6**

Révision: 2025-01-15

Version: 06.0

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit****Nom du produit:** Suma Acisan D5.6

UFI: MS45-Q02T-K00V-QPWU

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation du produit:** Nettoyant pour sols.

Uniquement pour usage professionnel.

**Utilisations déconseillées:**

Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés.

**SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs:**

AISE\_SWED\_PW\_8b\_1

AISE\_SWED\_PW\_10\_1

AISE\_SWED\_PW\_19\_1

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Diversey Europe Operations BV, De Corridor 4, 3621ZB Breukelen [Maarssenbroeksedijk 2, 3542DN Utrecht], The Netherlands

**Coordinnées**

Diversey Belgique

Haachtsesteenweg 672, 1910 Kampenhout, Belgique, Tel: 016-617777

E-mail: msds.jd-BE@solenis.com

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité)

Centre Antipoisons Belgique: Tel: 070-245245

Centre Antipoisons Luxembourg: Tel: (+353) 8002 5500

**SECTION 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Corrosion cutanée, Catégorie 1C (H314)

Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318)

**2.2 Éléments d'étiquetage****Mention d'avertissement:** Danger.

Contient alcool alkyl éthoxylé (C9-11 Pareth-5-10), acide alkylbenzènesulfonique (Dodecylbenzene Sulfonic Acid), acide phosphorique (Phosphoric Acid)

**Mentions de danger :**

H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

**Conseils de prudence:**

P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux et du visage.

P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.

Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**2.3 Autres dangers**

Pas d'autres dangers connus.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Ingédient(s)	N° CE	N° CAS	Numéro REACH	Classification	Remarques	Pour cent en poids
alcool alkyl éthoxylé	[4]	68439-46-3	[4]	Toxicité aiguë - Voie orale, Catégorie 4 (H302) Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318)		3-10
acide alkylbenzènesulfonique	287-494-3	85536-14-7	01-211949023 4-40	Corrosion cutanée, Catégorie 1C (H314) Toxicité aiguë - Voie orale, Catégorie 4 (H302) Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318) Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 3 (H412)		3-10
acide phosphorique	231-633-2	7664-38-2	01-211948592 4-24	Corrosion cutanée, Catégorie 1B (H314) Toxicité aiguë - Voie orale, Catégorie 4 (H302) Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318) Corrosif pour les métaux, Catégorie 1 (H290)		3-10

#### Les limites de concentration spécifiques

acide phosphorique:

- Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318) >= 25% > Irritation oculaire, Catégorie 2 (H319) >= 10%
- Corrosion cutanée, Catégorie 1B (H314) >= 25% > Irritation cutanée, Catégorie 2 (H315) >= 10%

Limite(s) d'exposition au poste de travail, si disponible(s), sont énumérées dans le paragraphe 8.1.

ATE, si disponible(s), sont énumérées dans le section 11.

[4] exempté: polymère. Voir l'Article 2(9) du Règlement (CE) N°1907/2006.

Pour le texte intégral des phrases H et EUH mentionnées dans cette section, voir section 16..

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Informations générales:

En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. Administrer de l'air frais. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche ni le bouche-à-nez. Utiliser un respirateur manuel de type Ambu Bag ou un respirateur automatisé.

#### Inhalation:

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.

#### Contact avec la peau:

Laver la peau avec beaucoup d'eau tiède, à faible débit pendant au moins 30 minutes. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

#### Contact avec les yeux:

Maintenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux à l'eau tiède pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

#### Ingestion:

Rincer la bouche. Boire immédiatement un verre d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Garder tranquille. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**Protection individuelle des secouristes:** Tenir compte de l'équipement de protection individuelle comme indiqué dans le paragraphe 8.2.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Inhalation:

Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

#### Contact avec la peau:

Provoque de graves brûlures.

#### Contact avec les yeux:

Provoque des dégâts sévères ou irréversibles.

#### Ingestion:

L'ingestion peut conduire à un effet fortement caustique sur la bouche et la gorge avec un danger de perforation de l'oesophage ou de l'estomac.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Dioxide de carbone (CO2). Poudre sèche. Jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de dangers particuliers connus.

### 5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire et des vêtements appropriés incluant gants et protection du visage.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un vêtement de protection approprié. Porter un appareil de protection des yeux/du visage. Porter des gants appropriés.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Diluer avec une grande quantité d'eau. Ne pas laisser pénétrer dans les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou les eaux souterraines.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Endiguer pour récupérer les déversements importants de liquide. Utiliser un agent neutralisant. Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, diatomite, liants universels). Ne pas replacer les matières déversées dans leur récipient d'origine. Récupérer dans des récipients fermés et adaptés pour élimination.

**6.4 Référence à d'autres sections**

Pour les équipements de protection individuelle, voir la sous-section 8.2. Pour des informations concernant l'élimination, voir la section 13.

**SECTION 7: Manipulation et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Mesures visant à prévenir les incendies et explosions:**

Pas de précautions spéciales requises.

**Mesures à prendre pour la protection de l'environnement:**

Pour les contrôles d'exposition liés à l'environnement, voir le paragraphe 8.2.

**Conseils sur l'hygiène professionnelle générale:**

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis contraire de Diversey. Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Voir section 8.2. Contrôles de l'exposition / protection individuelle.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Stocker conformément aux réglementations locales et nationales. Stocker dans un récipient fermé. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Pour les conditions à éviter, voir le paragraphe 10.4. Pour les matières incompatibles voir le paragraphe 10.5.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pas de conseils spécifiques disponibles pour l'utilisation finale.

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle****Limites d'exposition professionnelle**

Valeurs limites de l'air, si disponible:

Ingrédient(s)	Valeur(s) à long terme	Valeur(s) à court terme
acide phosphorique	1 mg/m <sup>3</sup>	2 mg/m <sup>3</sup>

Valeurs limites biologiques, si disponible:

**Procédures de surveillance recommandées, si disponible:****Limites d'exposition supplémentaires dans les conditions d'utilisation, si disponible:****valeurs de DNEL / DMEL et de PNEC****Exposition humaine**

DNEL/DMEL exposition par voie orale - Consommateur (mg/kg pc)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
acide alkylbenzènesulfonique	-	-	-	0.425
acide phosphorique	-	-	-	0.1

DNEL/DMEL exposition cutanée - Travailleur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
acide alkylbenzènesulfonique	-	-	-	85

acide phosphorique	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	-
--------------------	----------------------------	---	----------------------------	---

## DNEL/DMEL exposition cutanée - Consommateur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
acide alkylbenzènesulfonique	-	-	-	42.5
acide phosphorique	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	-

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Travailleur (mg/m<sup>3</sup>)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
acide alkylbenzènesulfonique	-	-	-	6
acide phosphorique	-	-	2.92	1

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Consommateur (mg/m<sup>3</sup>)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
acide alkylbenzènesulfonique	-	-	-	1.5
acide phosphorique	-	-	0.73	-

## Exposition de l'environnement

## Exposition de l'environnement - PNEC

Ingrédient(s)	Eau de surface, fraîche (mg/l)	Eau de surface, marine (mg/l)	Intermittent (mg/l)	Station d'épuration (mg/l)
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
acide alkylbenzènesulfonique	0.268	0.027	0.017	3.43
acide phosphorique	-	-	-	-

## Exposition de l'environnement - PNEC, continu

Ingrédient(s)	Sédiments, eau fraîche (mg/kg)	Sédiments, marine (mg/kg)	Sol (mg/kg)	Air (mg/m <sup>3</sup> )
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
acide alkylbenzènesulfonique	8.1	6.8	35	-
acide phosphorique	-	-	-	-

## 8.2 Contrôles de l'exposition

L'information suivante s'applique aux usages indiqués au paragraphe 1.2 de la Fiche de Données de Sécurité.

Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation.

Les conditions normales d'utilisation sont supposés s'appliquer pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation des pur produit:

**Contrôles d'ingénierie appropriés:** Si le produit est dilué en utilisant des systèmes de dosage spécifique sans risque d'éclaboussures ou de contact cutané direct, l'équipement de protection personnelle tel que décrits dans cette section n'est pas nécessaire.

**Contrôles organisationnels appropriés:** Évitez le contact direct et/ou les éclaboussures lorsque cela est possible. Former le personnel.

## Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit non dilué :

	SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
Transfert et dilution automatiques	AISE_SWED_PW_8b_1	PW	PROC 8b	60	ERC8b

## Équipement de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage:** Lunettes de sécurité ou masques protecteurs (EN 16321). L'utilisation d'un écran facial complet ou un autre dispositif de protection du visage est fortement recommandé lors de la manipulation des emballages ouverts ou si des éclaboussures peuvent se produire.

**Protection des mains:** Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374). Vérifiez les instructions concernant la perméabilité et le délai, comme préconisé par le fournisseur des gants. Considérer les conditions spécifiques d'utilisation locale, tels que le risque d'éclaboussures, de coupures, temps de contact et température.

Gants indiqués pour un contact prolongé: Matière: caoutchouc butyle Temps de pénétration:> = 480 min Epaisseur du matériau:> = 0,7 mm

Gants indiqués pour la protection contre les éclaboussures: Matière: caoutchouc nitrile Temps de

pénétration:  $\geq 30$  min Epaisseur du matériau:  $\geq 0.4$  mm  
 En concertation avec le fournisseur de gants de protection, un autre type offrant une protection semblable peut être choisi.

**Protection du corps:**

Porter des vêtements résistant aux produits chimiques et des bottes si une exposition cutanée directe et/ou des éclaboussures peuvent se produire (EN 14605).

**Protection respiratoire:**

Si l'exposition aux particules liquides ou des éclaboussures ne peuvent être évitées, utiliser: demi-masque (FR 140) ou masque complet (EN 136) avec filtre à particules P2 (EN 143)  
 Considérer les conditions spécifiques d'utilisation locale. En concertation avec le fournisseur d'équipement de protection respiratoire, un autre type offrant une protection semblable peut être choisi. Des dispositifs d'application spécifiques peuvent être disponibles pour limiter l'exposition. Veuillez consulter la fiche technique pour voir les possibilités. Appliquer les mesures techniques conformes aux limites d'exposition professionnelle, si disponible.

**Contrôles de l'exposition de l'environnement:**

Ne devrait pas atteindre les égouts ou un fossé de drainage sous forme non diluée ou non neutralisée.

*Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit dilué :*

**Concentration maximale recommandée (% poids/poids): 2**

**Contrôles d'ingénierie appropriés:** Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

**Contrôles organisationnels appropriés:** Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

**Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit dilué :**

	SWED	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
Application manuelle par brossage, frottage ou nettoyage	AISE_SWED_PW_10_1	PW	PROC 10	480	ERC8a
Application manuelle	AISE_SWED_PW_19_1	PW	PROC 19	480	ERC8a

**Équipement de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage:** Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

**Protection des mains:** Rincer et sécher les mains après utilisation. En cas de contact prolongé, une protection de la peau peut être nécessaire.

**Protection du corps:** Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

**Protection respiratoire:** Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

**Contrôle de l'exposition de l'environnement:** Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'information de cette section concerne le produit sauf si il est spécifié qu'il s'agit des données de la substance

**État physique:** Liquide

#### Méthode / remarque

**Couleur:** Limpide , Incolore

**Odeur:** Produit caractéristique

**Seuil olfactif:** Non applicable

**Point de fusion/point de gel (°C)** Non déterminé

Non approprié pour la classification de ce produit

**Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)** Non déterminé

Voir les données sur la substance

Données de la substance, point d'ébullition

Ingrédient(s)	Valeur (°C)	Méthode	Pression atmosphérique (hPa)
alcool alkyl éthoxylé	> 232.2	Méthode non fournie	
acide alkylbenzènesulfonique	190	Méthode non fournie	
acide phosphorique	158	Méthode non fournie	1013

#### Méthode / remarque

**Inflammabilité (solide, gaz):** Non applicable aux liquides

**Inflammabilité (liquide):** Non inflammable.

**Point d'éclair (°C):** Non déterminé

**Supporte la combustion:** Non applicable.

(Manuel des Tests et Critères de l'ONU, section 32, L.2)

**Limites supérieure et inférieure d'inflammabilité/d'explosivité (%):** Non déterminé

Données de la substance, limites d'inflammabilité ou d'explosivité, si disponible:

#### Méthode / remarque

**Température d'auto-inflammabilité:** Non déterminé  
**Température de décomposition:** Non applicable.

**pH:** < 2 pur

**pH dilué:** < 2 (2 %)

**Viscosité cinématique:** Non déterminé

**Solubilité dans/miscibilité avec eau:** Complètement miscible

ISO 4316

ISO 4316

Non approprié pour la classification de ce produit

Données de la substance, solubilité dans l'eau

Ingédient(s)	Valeur (g/l)	Méthode	Température (°C)
alcool alkyl éthoxylé	100 Soluble	Méthode non fournie	
acide alkylbenzènesulfonique	> 10	Méthode non fournie	20
acide phosphorique	Soluble		

Données de la substance, coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) : voir sous-section 12.3

**Pression de vapeur:** Non déterminé

#### Méthode / remarque

Voir les données sur la substance

Données de la substance, pression de vapeur

Ingédient(s)	Valeur (Pa)	Méthode	Température (°C)
alcool alkyl éthoxylé	< 10	Méthode non fournie	37.8
acide alkylbenzènesulfonique	0.15		20
acide phosphorique	4	Méthode non fournie	20

**Densité relative:** ≈ 1.05 (20 °C)

**Densité de vapeur:** Pas de données disponibles.

**Caractéristiques des particules:** Pas de données disponibles.

#### Méthode / remarque

OECD 109 (EU A.3)

Non approprié pour la classification de ce produit

Non applicable aux liquides.

## 9.2 Autres informations

### 9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique

**Propriétés explosives:** Non-explosif.

**Propriétés comburantes:** Non comburant.

**Corrosion vis à vis des métaux:** Non corrosif

### 9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

**Réserve acide:** ≈ -3.0 (g NaOH / 100g; pH=4)

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

### 10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée connue dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

### 10.5 Matières incompatibles

Réagit avec les alcalins. Conserver à l'écart des produits contenant des agents de blanchiment chlorés ou des sulphites.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Données sur le mélange: .

#### ATE(s) pertinentes, calculées:

ATE - Voie orale (mg/kg): >2000

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous::

### Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale

Ingédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)	ATE Voie orale (mg/kg)
alcool alkyl éthoxylé	LD <sub>50</sub>	1400	Rat	Pertinence de la preuve		1400
acide alkylbenzènesulfonique	LD <sub>50</sub>	1470	Rat	OECD 401 (EU B.1)		1470
acide phosphorique	LD <sub>50</sub>	> 300-5000	Rat	OECD 423 (EU B.1 tris)		2600

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ingédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)	ATE Voie cutanée (mg/kg)
alcool alkyl éthoxylé	LD <sub>50</sub>	2000 - 5000	Rat	Pertinence de la preuve		Non établie
acide alkylbenzènesulfonique	LD <sub>50</sub>	> 2000	Rat	OECD 402 (EU B.3)		Non établie
acide phosphorique	LD <sub>50</sub>	2740	Lapin	Méthode non fournie		2740

Toxicité d'inhalation aiguë

Ingédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			
acide alkylbenzènesulfonique		Pas de données disponibles			
acide phosphorique	LC <sub>50</sub>	850	Rat	Méthode non fournie	2

Toxicité d'inhalation aiguë, continu

Ingédient(s)	ATE - inhalation, poussières (mg/l)	ATE - inhalation, brouillard (mg/l)	ATE - inhalation, vapeurs (mg/l)	ATE - inhalation, gaz (mg/l)
alcool alkyl éthoxylé	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
acide alkylbenzènesulfonique	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
acide phosphorique	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie

### Irritation et corrosivité

Irritation de la peau et corrosivité

Ingédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alcool alkyl éthoxylé	Non irritant		Pertinence de la preuve	
acide alkylbenzènesulfonique	Corrosif(ve)	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	
acide phosphorique	Corrosif(ve)	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	

Irritation oculaire et corrosivité

Ingédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alcool alkyl éthoxylé	Lésion sévère	Lapin	Pertinence de la preuve	
acide alkylbenzènesulfonique	Lésion sévère	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	
acide phosphorique	Lésion sévère	Lapin	Méthode non fournie	

Irritation des voies respiratoires et corrosivité

Ingédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles			
acide alkylbenzènesulfonique	Pas de données disponibles			
acide phosphorique	Pas de données disponibles			

### Sensibilisation

Sensibilisation par contact avec la peau

Ingédient(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
alcool alkyl éthoxylé	non sensibilisant		Pertinence de la preuve	
acide alkylbenzènesulfonique	non sensibilisant	Cochon de guinée	OECD 406 (EU B.6) / GPMT	

acide phosphorique	non sensibilisant	Humain	Expérience chez l'homme	
--------------------	-------------------	--------	-------------------------	--

## Sensibilisation par inhalation

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles			
acide alkylbenzènesulfonique	Pas de données disponibles			
acide phosphorique	Pas de données disponibles			

## Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

## Mutagénicité

Ingrédient(s)	Résultats (in-vitro)	Méthode (in-vitro)	Résultat (in-vivo)	Méthode (in-vivo)
alcool alkyl éthoxylé	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	OECD 473	Pas de données disponibles	
acide alkylbenzènesulfonique	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	OECD 471 (EU B.12/13) OECD 473	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	OECD 474 (EU B.12)
acide phosphorique	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	OECD 471 (EU B.12/13) OECD 473 OECD 476 (Mouse lymphoma)	Pas de données disponibles	

## Cancérogénicité

Ingrédient(s)	Effets
alcool alkyl éthoxylé	Pas de preuves de cancérogénicité, résultats des tests négatifs
acide alkylbenzènesulfonique	Pas de preuves de cancérogénicité, force probante des données
acide phosphorique	Pas de données disponibles

## Toxicité pour la reproduction

Ingrédient(s)	Critère	Effet spécifique	Valeur (mg/kg poids corporel/jour)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Remarques et autres effets rapportés
alcool alkyl éthoxylé	NOAEL		> 250	Rat	Non connu		Aucun effet sur la fertilité Pas de toxicité pour le développement
acide alkylbenzènesulfonique	NOAEL	Effets tératogènes	300	Rat	Par extrapolation	20 jour(s)	
acide phosphorique	NOAEL	Toxicité pour le développement	410	Rat	OECD 422, oral	10 jour(s)	Aucune preuve de toxicité pour la reproduction Aucune preuve de toxicité pour le développement

## Toxicité par administration répétée

## Toxicité orale subaiguë ou subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
alcool alkyl éthoxylé	NOAEL	80 - 400		OECD 408 (EU B.26)		
acide alkylbenzènesulfonique		Pas de données disponibles				
acide phosphorique	NOAEL	250	Rat	OECD 422, oral		

## Toxicité dermique subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
alcool alkyl éthoxylé	NOAEL	80		OECD 411 (EU B.28)	90	
acide alkylbenzènesulfonique		Pas de données disponibles				
acide phosphorique		Pas de données disponibles				

## Toxicité par inhalation subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
acide alkylbenzènesulfonique		Pas de données disponibles				
acide phosphorique		Pas de données disponibles				

## Toxicité chronique

Ingrédient(s)	Voie d'exposition	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints	Remarque
alcool alkyl éthoxylé			Pas de données disponibles					
acide alkylbenzènesulfonique	Oral(e)	NOAEL	85	Rat	Par extrapolation	9 mois		
acide phosphorique			Pas de données disponibles					

## STOT-exposition unique

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles
acide alkylbenzènesulfonique	Pas de données disponibles
acide phosphorique	Pas de données disponibles

## STOT-exposition répétée

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles
acide alkylbenzènesulfonique	Pas de données disponibles
acide phosphorique	Pas de données disponibles

## Risque d'aspiration

Les substances ayant un risque d'aspiration (H304), le cas échéant, sont énumérées à la section 3.

## Effets et symptômes potentiellement néfastes pour la santé

Le cas échéant, les effets et symptômes liés au produit sont énumérés au paragraphe 4.2.

## 11.2 Informations sur les autres dangers

## 11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien - Résultats pour l'humain, si disponible:

## 11.2.2 Autres informations

Aucune autre information pertinente disponible.

## SECTION 12: Informations écologiques

## 12.1 Toxicité

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:

## Toxicité aquatique à court terme

Toxicité aquatique à court terme - poisson

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
alcool alkyl éthoxylé	LC <sub>50</sub>	5 - 7	Poisson	92/69/CEE, C1, semi-statique	96
acide alkylbenzènesulfonique	LC <sub>50</sub>	1 - 10	<i>Cyprinus carpio</i>	OECD 203 (EU C.1)	96
acide phosphorique	LC <sub>50</sub>	138	<i>Gambusia affinis</i>	Méthode non communiquée	96

Toxicité aquatique à court terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée
---------------	---------	--------	---------	---------	-------

		(mg/l)			d'exposition (h)
alcool alkyl éthoxylé	EC <sub>50</sub>	5.3	<i>Daphnie</i>	92/69/EEC	48
acide alkylbenzènesulfonique	EC <sub>50</sub>	1 - 10	<i>Daphnia magna</i> Straus	OECD 202 (EU C.2)	48
acide phosphorique	EC <sub>50</sub>	> 100	<i>Daphnia magna</i> Straus	OECD 202 (EU C.2)	48

## Toxicité aquatique à court terme - Algues

Ingédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
alcool alkyl éthoxylé	EC <sub>50</sub>	1.4 - 47	Non déterminé	92/69/EEC	72
acide alkylbenzènesulfonique	EC <sub>50</sub>	10 - 100	<i>Desmodesmus subspicatus</i>	OECD 201 (EU C.3)	72
acide phosphorique	EC <sub>50</sub>	> 100	<i>Desmodesmus subspicatus</i>	OECD 201 (EU C.3)	72

## Toxicité aquatique à court terme - espèces marines

Ingédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			
acide alkylbenzènesulfonique		Pas de données disponibles			
acide phosphorique		Pas de données disponibles			

## Impact sur les stations d'épuration - toxicité vis-à-vis des bactéries

Ingédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Inoculum	Méthode	Durée d'exposition
alcool alkyl éthoxylé	EC <sub>50</sub>	> 140	<i>Bactérie</i>	DIN EN ISO 8192-OECD 209-88/302/EEC	3 heure(s)
acide alkylbenzènesulfonique		Pas de données disponibles			
acide phosphorique	EC <sub>50</sub>	270	<i>Boues activées</i>	Méthode non communiquée	

## Toxicité aquatique à long terme

## Toxicité aquatique à long terme - poissons

Ingédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
alcool alkyl éthoxylé	LC <sub>10</sub>	8.983	Non déterminé	Méthode non communiquée	21 jour(s)	
acide alkylbenzènesulfonique	NOEC	0.1 - 1	<i>Lepomis macrochirus</i>	Par extrapolation	28 jour(s)	
acide phosphorique		Pas de données disponibles				

## Toxicité aquatique à long terme - crustacés

Ingédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
alcool alkyl éthoxylé	EC <sub>10</sub>	2.579	<i>Daphnia sp.</i>	Méthode non communiquée	21 jour(s)	
acide alkylbenzènesulfonique	NOEC	1 - 10	Non déterminé	Par extrapolation	32 jour(s)	
acide phosphorique		Pas de données disponibles				

## Toxicité aquatique vis-à-vis d'autres organismes benthiques y compris les organismes vivant dans les sédiments, si disponible:

Ingédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sediment)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				

acide alkylbenzènesulfonique		Pas de données disponibles				
acide phosphorique		Pas de données disponibles				

**Toxicité terrestre**

Toxicité terrestre - vers de terre, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
acide alkylbenzènesulfonique	LD <sub>50</sub>	> 1000	<i>Eisenia fetida</i>	OECD 207	14	
acide phosphorique		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - plantes, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
acide alkylbenzènesulfonique	EC <sub>50</sub>	167		OECD 208	21	
acide phosphorique		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - oiseaux, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
acide alkylbenzènesulfonique		Pas de données disponibles				
acide phosphorique		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - insectes bénéfiques, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
acide alkylbenzènesulfonique		Pas de données disponibles				
acide phosphorique		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - bactéries du sol, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
acide alkylbenzènesulfonique		Pas de données disponibles				
acide phosphorique		Pas de données disponibles				

**12.2 Persistance et dégradabilité****Dégradation abiotique**

Dégradation abiotique - photodégradation dans l'air, si disponible:

Ingrédient(s)	Temps de demi-vie	Méthode	Evaluation	Remarque
acide alkylbenzènesulfonique	Pas de données disponibles			
acide phosphorique	Pas de données disponibles			

Dégradation abiotique - hydrolyse, si disponible:

Ingrédient(s)	Temps de demi-vie dans l'eau fraîche	Méthode	Evaluation	Remarque
acide alkylbenzènesulfonique	Pas de données disponibles			
acide phosphorique	Pas de données disponibles			

Dégradation abiotique - autres processus, si disponible:

Ingrédient(s)	Type	Temps de demi-vie	Méthode	Evaluation	Remarque
acide alkylbenzènesulfonique		Pas de données disponibles			
acide phosphorique		Pas de données disponibles			

### Biodégradation

Biodégradabilité facile - conditions aérobiques

Ingrédient(s)	Inoculum	Méthode analytique	DT <sub>50</sub>	Méthode	Evaluation
alcool alkyl éthoxylé				OECD 301B	Facilement biodégradable
acide alkylbenzènesulfonique			94 % en 28 jours(s)	OECD 301A	Facilement biodégradable
acide phosphorique					Non applicable (substance inorganique)

Facilement biodégradable - conditions anaérobies et marine, si disponible:

Ingrédient(s)	Moyens & types	Méthode analytique	DT <sub>50</sub>	Méthode	Evaluation
acide alkylbenzènesulfonique					Pas de données disponibles
acide phosphorique					Pas de données disponibles

Dégradation dans les compartiments pertinents de l'environnement, si disponible:

Ingrédient(s)	Moyens & types	Méthode analytique	DT <sub>50</sub>	Méthode	Evaluation
acide alkylbenzènesulfonique					Pas de données disponibles
acide phosphorique					Pas de données disponibles

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)

Ingrédient(s)	Valeur	Méthode	Evaluation	Remarque
alcool alkyl éthoxylé	3.11 - 4.19	Méthode non communiquée	Haut potentiel de bioaccumulation	
acide alkylbenzènesulfonique	3.2	Méthode non communiquée	Faible potentiel de bioaccumulation	
acide phosphorique	Pas de données disponibles		Pas de bioaccumulation prévue	

Facteur de bioconcentration (FBC)

Ingrédient(s)	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation	Remarque
alcool alkyl éthoxylé	< 500		Méthode non communiquée	Haut potentiel de bioaccumulation	
acide alkylbenzènesulfonique	2 - 500		Méthode non communiquée	Faible potentiel de bioaccumulation	
acide phosphorique	Pas de données disponibles			Pas de bioaccumulation prévue	

### 12.4 Mobilité dans le sol

Adsorption/désorption dans le sol ou les sédiments

Ingrédient(s)	Coéfficient d'adsorption Log Koc	Coefficient de désorption Log Koc(des)	Méthode	Type de sol/ sédiments	Evaluation
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles				Potentiel de mobilité dans le sol, soluble dans l'eau
acide alkylbenzènesulfonique	Pas de données disponibles				Faible mobilité dans le sol
acide phosphorique	Pas de données disponibles				Potentiel de mobilité dans le sol, soluble dans l'eau

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances répondant aux critères PBT / vPvB, le cas échéant, sont énumérées à l'article 3.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien - Effets sur l'environnement, si disponible:

### 12.7 Autres effets néfastes

Pas d'effets néfastes connus.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés: Les produits concentrés ou les emballages contaminés doivent être éliminés par un organisme agréé ou conformément au permis d'exploitation du site. Le rejet de déchets dans les égouts est

déconseillé. L'emballage nettoyé est destiné à la récupération ou au recyclage, en conformité avec la législation locale.

**Le code européen des déchets:**

20 01 14\* - acides.

**Emballages vides**

**Recommandation:**

**Produits de nettoyage appropriés:**

Suivre la législation nationale ou locale en vigueur.

De l'eau, si nécessaire avec un agent nettoyant.

## SECTION 14: Informations relatives au transport



### Transport terrestre (ADR/RID), Transport maritime (IMDG), Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

**14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification:** 1760

**14.2 Nom d'expédition des Nations unies**

Liquide corrosif, n.s.a. ( acide alkylsulfonique , acide phosphorique )

Corrosive liquid, n.o.s. ( alkylsulphonic acid , phosphoric acid )

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport:**

Classe de danger pour le transport (et risques subsidiaires): 8

**14.4 Groupe d'emballage:** III

**14.5 Dangers pour l'environnement:**

Dangereux pour l'environnement: Non

Polluant marin: Non

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:** Aucun à notre connaissance.

**14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI:** Le produit n'est pas transporté dans des cargaisons en vrac.

### Autres informations applicables:

**ADR**

Code de classification: C9

Code de restriction en tunnels: (E)

Numéro d'identification du danger 80

**IMO/IMDG**

No EMS: F-A, S-B

Le produit a été classé, étiqueté et emballé conformément aux prescriptions de l'ADR et aux dispositions du Code IMDG

La législation sur le transport contient des prescriptions particulières pour certaines classes de produits dangereux emballés en quantités limitées.

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementation sécurité, santé et environnement / législation particulière à la substance ou mélange

#### Règlements UE:

- Règlement (CE) n° 1907/2006 - REACH
- Règlement (CE) n° 1272/2008 - CLP
- Règlement (CE) n° 648/2004 - règlement relatif aux détergents
- les substances identifiées comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605
- Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR)
- Code maritime international de transport des matières dangereuses (IMDG)

**Autorisations ou restrictions (Règlement (CE) No 1907/2006, Titre VII et Titre VIII, respectivement):** Non applicable.

#### Ingrediénts selon le Règlement Détergents CE 648/2004

agents de surface non ioniques, agents de surface anioniques

5 - 15 %

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) N° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

**Seveso - Classification:** Non classé

**15.2 Evaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur le mélange

**SECTION 16: Autres informations**

*Les informations de ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.*

**Code FDS:** MSDS4778

**Version:** 06.0

**Révision:** 2025-01-15

**Raison de la révision:**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 4, 8, 9, 15, 16

**Procédure de classification**

La classification du mélange est en général basée sur les méthodes de calcul à l'aide de données sur les substances, conformément au Règlement (CE) N°1272/2008. Si, pour certains produits les données de classification sur le mélange sont disponibles, par exemple les principes d'extrapolation ou les poids de la preuve de l'évidence, elles peuvent être utilisées pour la classification, cela sera indiqué dans les Fiches de Données de Sécurité. Voir la section 9 pour les propriétés physiques et chimiques, la section 11 pour l'information toxicologique et la section 12 pour toute information écologique.

**Abréviations et acronymes:**

- AISE - L'Association Internationale de la Savonnerie, Détergents et Produits d'Entretien
- ATE - Estimation de la Toxicité Aiguë
- DNEL - Dose dérivée sans effet
- CE50 - concentration efficace, 50%
- ERC - Catégories de rejet dans l'environnement
- EUH - Déclaration de danger spécifique CLP
- CL50 - concentration létale, 50%
- LCS - Étape du cycle de vie
- DL50 - dose létale, 50%
- DSENO - Dose sans effet nocif observé
- DSEO - Dose sans effet observé
- OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques
- PBT - Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement
- PNEC - Concentration Prévisible Sans Effet
- PROC - Catégories de processus
- Numéro REACH - Numéro d'enregistrement REACH, sans la partie spécifique fournisseur
- vPvB - très Persistantes et très Bioaccumulables
- H290 - Peut être corrosif pour les métaux.
- H302 - Nocif en cas d'ingestion.
- H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- H318 - Provoque de graves lésions des yeux.
- H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Fin de la Fiche de Données de Sécurité**